

On se souvient que notre pays est intervenu de façon particulièrement active dans deux cas. Le Canada a joué un rôle important à la conférence sur l'environnement humain qui a eu lieu, en 1972, à Stockholm, et qui a eu pour résultat l'instauration du Programme de l'environnement des Nations Unies. Il a également été l'hôte d'une conférence internationale sur l'habitation humaine, "Habitat", qui a eu lieu à Vancouver en 1976 et qui a donné lieu à la création de la Commission des Nations Unies sur les habitations humaines. On pourrait mentionner bon nombre d'autres réussites, notamment la Convention de 1979 sur la pollution de l'air transfrontière à longue distance.

Plus près de chez nous, le gouvernement canadien doit s'employer à conclure avec nos voisins des accords sur la protection de l'environnement. On prévoit entamer ce mois-ci des négociations avec les États-Unis en vue de formuler une entente sur la pollution transfrontière de l'air. Il est littéralement d'importance vitale pour les Canadiens que ces négociations soient menées à bon terme. C'est là une autre question où le Gouvernement se montrera vigilant, dans l'intérêt des Canadiens.

On doit trouver des solutions, si difficiles soient-elles, aux problèmes qu'il nous faut affronter dans le domaine de l'environnement. Il ne fait aucun doute que le Canada et les autres pays du monde doivent s'intéresser dès maintenant aux conditions nécessaires à notre vie sur la planète dans une, deux ou trois décennies. Nous ne pouvons passer outre au risque croissant de catastrophe écologique. Nous ne pouvons, pour ainsi dire, éviter nos responsabilités par voie de réglementation.

Il est important de noter que la Chambre a reconnu ces responsabilités dernièrement, lorsque nous avons décidé à l'unanimité de modifier la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique pour que nous puissions nous acquitter de nos obligations envers les États-Unis pour ce qui est de la pollution atmosphérique transfrontière. Nous espérons que les États-Unis feront de même.

Comme on le signale dans le document *Politique étrangère au service des Canadiens*, il existe des liens étroits entre les problèmes du milieu et la qualité de la vie, au Canada et à l'étranger. Ce thème englobe la promotion d'un milieu social sain et vivable comme aussi celle de l'écologie. Le terrorisme est un phénomène contemporain dont seule une collaboration internationale résolue saura venir à bout. Le contrôle du trafic international de la drogue est un autre domaine où les efforts concertés de tous les pays s'imposent.

Mais le Canada peut en outre promouvoir la qualité de la vie des Canadiens en développant et en enrichissant nos liens culturels à l'étranger, grâce aux contacts humains dans les domaines des sciences et de l'enseignement, ainsi que dans ceux des arts, renforçant et reflétant ainsi les caractères bilingue et multiculturel de la société canadienne.

Le développement économique du Canada est inextricablement lié au milieu international. Des facteurs extérieurs, et nos réactions à ces facteurs, revêtiront une importance primordiale pour notre croissance économique. Chacun de nos objectifs économiques est assujéti à l'influence de facteurs externes. Qu'il s'agisse d'expansion

Notre inter-
dépendance
avec l'étranger